

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Stockage fourrage sur la commune principale de l'AIOT vinerville haut 17490 BRESDON.

La référence de votre dossier est A-3-P5GZZM92 et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 20/06/2023 à 22h00 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**

- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **40988625600018**

Raison sociale **EARL DE VINERVILLE**

Forme juridique **Exploitation agricole à responsabilité limitée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

BRESDON

17490 BRESDON

Signataire

Qualité : **Exploitant agricole gérant de l'EARL**

Référent

Fonction : **Gérant de l'EARL**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Stockage fourrage**

Description des activités :

L'EARL DE VINERVILLE exploite 205 ha en polyculture (blés, maïs, Tournesol, petit pois,...) et en production de foin de Luzerne et foin de prairie). L'EARL a aussi une activité ETA (Entreprise de Travaux Agricole)

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

vinerville haut

17490 BRESDON

X : 455914

Y : 6533788

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

Mise en place de panneaux photovoltaïques sur la toiture du hangar de stockage existant. (voir plans). La toiture est louée à SASTENERGIE DEVELOPEMENT Bat Art e p a r c d e f u v e a u P l a n d e l a f a b r i q u e 1 3 7 1 0 F U V E A U. L'électricité produite est revendue et

dirigée sur le réseau existant. Une télédéclaration sur le volume de stockage sur le site, à déjà été réalisée le 14/04/2023 dans le cadre d'un dépôt de permis de construire. Le volume globale de stockage fourrage sur le site n'évolue pas et reste à 15000 m3 , dont 3000 m3 dans le bâtiment concerné par la modification de toiture)

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

4 DP1 Cadastre.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

5 DP2 Masse.pdf